

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL SEPTEMBRE 2017 – DECEMBRE 2017

Consœurs, confrères et amis,

Quelle période occupée nous venons de traverser!

Je sais que les membres et les leaders du SCFP de tout le pays ont travaillé fort – aux réunions syndicales-patronales, aux tables de négociation, dans les campagnes électorales municipales, aux conseils municipaux et aux assemblées législatives provinciales – à promouvoir et à protéger les droits et les conditions de travail de nos membres et les services publics que nous fournissons.

Je suis d'autant plus reconnaissant qu'un si grand nombre d'entre vous ayez fait le voyage jusqu'à Toronto en octobre pour participer à notre 28<sup>e</sup> congrès national biennal.

Avant le congrès, j'ai fièrement manifesté avec des centaines de militants du SCFP et d'autres syndicats à Halifax contre le projet de loi 148, qui limite notre droit à la libre négociation collective.

Comme toujours, j'ai apprécié les nombreuses occasions qui n'ont été offertes de rencontrer les membres du SCFP cet automne et l'accueil chaleureux que j'ai reçu des présidentes et présidents des sections locales de l'Île-du-Prince-Édouard, des travailleuses et travailleurs de l'éducation et de la santé de l'Ontario et des membres de nos sections locales provinciales de la Colombie-Britannique. Et je suis impatient de poursuivre ces rencontres en 2018.

### Congrès national

Plus de 2 200 délégués ont participé à notre 28<sup>e</sup> congrès national biennal, tenu à Toronto du 2 au 6 octobre 2017.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CHARLES FLEURY**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

**DENIS BOLDOC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Nous avons fait du beau travail, notamment en adoptant 40 résolutions et en établissant notre orientation stratégique pour les deux prochaines années. Ensemble, ces décisions nous aident à tracer un chemin qui rendra notre grand syndicat encore plus fort. Elles nous engagent à promouvoir et à protéger les services publics et les droits des travailleurs qui les fournissent et à améliorer les conditions de vie et de travail de tous les Canadiens.

L'une des décisions importantes prises par les délégués à Toronto a été l'approbation d'une résolution sur la création d'un groupe de travail sur la gouvernance. Celui-ci entreprendra un examen exhaustif de la gouvernance et de la structure de notre syndicat national. Bien que j'aie été très déçu que le congrès n'ait pas approuvé une modification aux statuts qui aurait ajouté quatre vice-présidences de la diversité à notre Conseil exécutif national, les délégués ont convenu qu'il était temps d'évaluer si notre structure actuelle répond aux besoins de nos membres. Vous aurez de plus amples détails sur le groupe de travail en 2018.

Les délégués ont aussi approuvé une résolution visant à verser les indemnités de grève dès le premier jour d'une grève ou d'un lock-out. Cette mesure renforcera la position des sections locales aux prises avec des demandes déraisonnables des employeurs à la table de négociation. Avec la politique renouvelée sur les négociations du syndicat, qui incite à rejeter les concessions et les clauses de disparité de traitement que tentent d'imposer les employeurs, nous disposons maintenant d'une boîte à outils complète pour négocier dans ce climat d'austérité agressive.

Le document d'orientation stratégique nous engage à faire des gains dans nos milieux de travail et dans la société, à lutter contre le racisme et la discrimination sous toutes ses formes et à promouvoir un pays et un monde meilleurs. Il prévoit un nouveau programme d'engagement des membres pour les sections locales du SCFP et la création d'un programme de campagnes qui formera et appuiera nos membres qui veulent défendre les services publics et lutter contre les concessions.

Nous avons déjà rencontré les membres de la haute direction pour étudier toutes les décisions prises par le congrès et nous sommes en train d'élaborer un plan pour les traduire en mesures concrètes. Vous en saurez plus sur le rôle que vous pouvez jouer dans ce plan au cours des mois à venir.

### **Un nouveau chef du NPD**

Nous avons eu la chance d'accueillir le chef du NPD nouvellement élu Jagmeet Singh, qui a pris la parole devant les délégués au dernier jour du congrès national.

Au moment où il assume la direction de notre parti, Jagmeet peut compter sur mon appui indéfectible. Il arrive avec une nouvelle détermination, une tonne d'énergie et un appui solide dans les villes, banlieues et villages de tout le pays.

Je tiens aussi à rendre hommage au chef sortant du NPD, Thomas Mulcair, et à le remercier. Il a été dévoué et déterminé et il a tout fait pour obliger les premiers ministres et leurs gouvernements à rendre des comptes pendant qu'il était à la direction du parti.

## **Internationale des services publics**

En novembre, le SCFP a délégué sept personnes au Congrès mondial de l'Internationale des services publics (ISP). J'étais accompagné du confrère Charles Fleury, de la consœur Nan McFadgen, du confrère Benoit Bouchard et de trois membres du personnel soutenant la délégation, les consœurs Tania Jarzebiak et Kelti Cameron et le confrère Michael Butler.

L'ISP représente plus de 650 syndicats de 148 pays et territoires. Le congrès mondial de l'ISP est l'occasion pour les leaders et les militants de ces syndicats de se réunir pour partager des stratégies et bâtir l'unité dans notre lutte collective pour promouvoir et défendre des services publics de qualité et les droits syndicaux partout dans le monde.

Les délégués ont passé la semaine à débattre d'un programme d'action qui établit les objectifs des cinq prochaines années, un programme qui porte sur « la défense d'un état démocratique fort et d'une société inclusive qui s'engage envers l'égalité des sexes, le respect et la dignité pour tous, le développement économique au bénéfice de tous, la redistribution de la richesse et la consolidation du pouvoir des travailleurs ».

J'ai participé à une table ronde intitulée « Le ciel ou l'enfer : l'urbanisation durable et les services publics ». J'y ai parlé de l'expérience du SCFP dans la lutte à la privatisation et j'ai présenté des exemples de campagnes efficaces de rapatriement à l'interne de services municipaux. Le confrère Charles est intervenu pendant le débat sur la transition juste pour plaider en faveur « de services d'utilité entièrement publics pour que les travailleurs, leurs familles et leurs communautés soient inclus dans les choix énergétiques touchant les générations futures, y compris une transition juste et équitable pour les travailleurs affectés ».

La consœur Nan a expliqué aux congressistes en quoi consiste la « vérification des capacités » que mène le SCFP avant chaque congrès national pour s'assurer de son accessibilité et de son caractère inclusif. Elle a mis l'ISP au défi de faire en sorte que l'environnement dans lequel se déroulent nos congrès et nos conférences soit accessible à tous. « On ne peut pas demander à nos employeurs d'en faire plus sans réussir ce test nous-mêmes », a-t-elle précisé.

Le Congrès a bien accueilli la résolution du SCFP qui s'oppose à la *Loi antiterroriste* du Canada (C-51). Nous savons que, partout dans le monde, les gouvernements utilisent la « lutte au terrorisme » pour violer les libertés civiles et limiter le droit de manifester. Les cas des Philippines, de la Colombie et de la Turquie montrent qu'on qualifie volontiers de « menaces à la sécurité nationale » et de « terroristes » les syndicalistes et les militants autochtones qui tiennent tête aux entreprises minières multinationales, pour mieux mettre un terme à leurs activités de résistance.

En plus de participer aux travaux du Congrès, j'ai eu l'occasion de revoir certains de nos alliés mondiaux et de créer de nouveaux liens. J'ai assisté à une rencontre des syndicats municipaux de la Région interaméricaine, les confrères Charles et Benoit ont participé à une réunion des travailleurs du secteur de l'énergie et nous avons rencontré des délégations d'Haïti et de la Corée du Sud.

### **Négociations collectives, grèves et lock-out**

Toutes les régions ont maintenant présenté leurs plans de négociations conformément à la Politique du Conseil exécutif national sur les négociations collectives. Les sections locales qui n'ont pas reçu le plan de leur région peuvent l'obtenir en demandant à leur conseillère ou conseiller syndical ou en s'adressant à leur division provinciale.

Même s'il n'y a pas eu de nouveau conflit pendant le trimestre, les négociations demeurent tout aussi difficiles. La plupart des employeurs tiennent mordicus à leurs programmes d'austérité et refusent de faire profiter les travailleurs de la croissance de l'économie. La politique de négociation du SCFP est en place dans chaque région et elle aide nos membres à résister aux concessions.

La politique prévoit aussi que les sections locales doivent discuter de violence en milieu de travail et de travail précaire à la table de négociation. Ces luttes sont menées d'un bout à l'autre du pays.

Les sections locales du secteur universitaire de chaque région savent trop bien à quoi ressemble cette précarité. Beaucoup de leurs membres doivent se contenter de faibles salaires, d'avantages sociaux minimes et d'heures de travail instables, le tout sans sécurité d'emploi. Les sections locales en négociation défendent ces enjeux et résistent à leurs employeurs par la mobilisation et par de solides mandats de grève.

Les négociations entre l'Association des hôpitaux de l'Ontario et le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario du SCFP ont achoppé lorsque l'employeur a refusé de discuter de violence en milieu de travail. Il ne veut pas entreprendre de dialogue véritable sur ce dossier très important.

Chaque année, près de la moitié des membres du personnel des soins directs des hôpitaux sont agressés par des patients ou des membres de leur famille. Tout le monde sait que les incidents de violence au travail sont sous-déclarés par peur de représailles de la part des employeurs. C'est cette crainte qui empêche le personnel de signaler les incidents violents.

Les priorités de cette ronde de négociation sont les suivantes : une protection contre les représailles en cas de dénonciation, l'amélioration des mesures de santé et de sécurité, comme des alarmes personnelles pour les employés, l'amélioration des systèmes internes pour signaler les patients violents et davantage de personnel dans les services d'urgence et les unités de soins psychiatriques où surviennent les agressions.

Aucun nouveau conflit avec moyens d'action au travail n'a eu lieu pendant la période.

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	N <sup>bre</sup> de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉEN (jours)
Colombie-Britannique	1816	Croix bleue du Pacifique	601	13 mai 2017	128

### **Section locale 1816 – Croix bleue du Pacifique – Colombie-Britannique**

Les 600 membres ont entrepris des moyens de pression sous forme de grève du zèle, de boycott du temps supplémentaire et de journées d'étude pour obtenir un règlement avant de déclencher une grève. L'employeur a finalement lockouté les membres de la section locale 1816, qui refusaient de se laisser intimider.

Finalement, les membres de la section locale 1816 ont ratifié une nouvelle convention collective avec la Croix bleue du Pacifique qui comprend des hausses de salaire, protège les prestations de retraite et crée une fiducie de santé et de bien-être qui sera administrée par des fiduciaires du syndicat et de la direction. La convention de six ans prévoit une augmentation de salaire de 1,5 % (rétroactive) pour la première année, de 1,75 % pour la deuxième année et de 2 % pour chacune des quatre autres années.

Ensemble, les membres, le personnel et le SCFP-C.-B. ont réussi à faire bouger l'employeur et à résister à ses demandes de concessions.

### **Le point sur les divisions régionales**

#### **ATLANTIQUE**

##### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Jusqu'à tout récemment, Terre-Neuve-et-Labrador n'était pas tombé dans le piège des contrats empoisonnés que sont les PPP. Mais ce climat propice que l'on sentait à T.-N.-L. est disparu. Le premier ministre Ball a accordé un contrat de PPP à un consortium d'entreprises privées pour la conception, la construction, le financement et l'entretien d'un établissement de soins de longue durée à Corner Brook, en dépit des nombreuses protestations. Les détails de ce prétendu partenariat restent secrets. Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador a demandé au gouvernement libéral de changer son processus décisionnel concernant les infrastructures et les services publics dans la province et de commencer à faire preuve de transparence.

Les membres du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador continuent à se mobiliser contre le programme d'austérité du gouvernement libéral, qui s'est empiré avec la dernière mise à jour économique. Pour relancer l'économie, il faut s'occuper du chômage, qui est à un niveau honteux dans la province. Mais au lieu de se mettre en mode création d'emploi, le gouvernement Ball opte pour le mode sabrage en demandant aux responsables de la santé et de l'éducation de continuer à réduire les dépenses. Pourtant, il a été démontré que l'austérité nuit à l'économie. Mais ce gouvernement têtu et idéologue refuse d'entendre raison.

Dans ce contexte, nous pouvons nous attendre à ce que nos membres de Terre-Neuve-et-Labrador aient à relever de grands défis à la table de négociation du secteur public. Ils auront besoin de tout l'appui de notre syndicat et nous serons là!

## **Nouvelle-Écosse**

Avec l'application de la loi 148, les négociations sont difficiles pour les sections locales concernées en Nouvelle-Écosse. La constitutionnalité de la loi sera à terme déterminée par les tribunaux mais, entre-temps, nos membres ne sont pas plus près d'obtenir un contrat équitable. La section locale 5047, qui représente le personnel de soutien au conseil scolaire régional de Halifax, a présenté une demande de conciliation après la suspension des pourparlers à la mi-novembre. Les membres sont sans contrat de travail depuis août 2014. La section locale 1867, travailleurs de la voirie, a demandé l'arbitrage après que le conciliateur eut déclaré l'impasse à la fin d'octobre. Ils sont en négociation depuis novembre 2014.

La loi 148, la *Public Services Sustainability Act* (loi sur la viabilité des services publics), plane au-dessus des négociations. La loi a éliminé la possibilité de négocier d'importants pans de la convention collective, dont les salaires et la durée de l'entente, et cherche à imposer une concession majeure en éliminant la prime de long service. Elle empêche également tout tribunal d'arbitrage de rendre une décision sur ces questions.

Mais les membres du SCFP ne sont pas restés muets. Ils ont organisé une immense manifestation à l'assemblée législative en septembre et j'ai eu le plaisir de participer à cet événement très réussi. Les membres du SCFP et d'autres syndicats sont venus de toute la province pour faire savoir au gouvernement libéral que nous défendrons notre droit à la libre négociation collective.

Le SCFP-Nouvelle-Écosse a aussi protesté contre les compressions budgétaires imposées par le gouvernement McNeil dans les soins de longue durée de la province. Le 17 novembre, les travailleuses et travailleurs des soins de longue durée sont venus à Inverness avec amis et familles pour défendre la qualité des soins et exiger que le gouvernement renonce à ses compressions.

Cet automne, la province a entrepris un « examen du cadre de financement des régimes de retraite ». Le SCFP-Nouvelle-Écosse a présenté un mémoire qui soulignait que le document d'orientation ne tenait pas compte des vraies préoccupations des participants et des bénéficiaires des régimes de retraite à prestations déterminées, notamment le respect de la promesse de leur verser leurs prestations de retraite.

Le processus de consultation repose sur la position des employeurs, qui veulent réduire leurs obligations en matière de retraite. Toutes les « options » proposées transfèrent le risque du régime de retraite des employeurs aux participants du régime et aux retraités. Le SCFP s'oppose fermement à la conversion rétroactive des régimes de retraite à PD en régimes de retraite à CD.

## **MARITIMES**

### **Nouveau-Brunswick**

Les travailleurs de toute la province se sont rassemblés devant l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick à Fredericton, le 24 octobre, pour protester contre la détérioration constante du système d'indemnisation des accidents du travail de la province. Travail sécuritaire NB a cédé aux pressions des employeurs qui voulaient réduire leurs cotisations. Les membres travaillant à Travail sécuritaire NB, représentés par la section locale 1866, constatent le tort inutile causé aux individus et à leurs familles et veulent que le public sache ce qui se passe.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick a aussi fait une solide présentation au groupe de travail chargé d'examiner le système d'indemnisation des accidents du travail. La consultation portait surtout sur la situation financière et les objectifs de Travail sécuritaire NB. En plus de faire des recommandations sur la gouvernance de l'agence, le SCFP-Nouveau-Brunswick a dénoncé l'actuel sous-financement de la caisse d'indemnisation des accidents du travail.

Le SCFP et la Fédération du travail ont recommandé que le financement de la caisse revienne aux niveaux d'avant 1992. On pourrait ainsi éliminer la période d'attente de trois jours pour les travailleurs accidentés, augmenter les prestations et accélérer le processus de demande en embauchant plus de personnel de première ligne.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick s'oppose vigoureusement à ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick confie la gestion du programme extramural et de Télé-soins à Medavie. Ce contrat, comme celui de Sodexo, est un exemple clair de privatisation.

Des séances d'information ont eu lieu dans différentes régions pour montrer que cette privatisation n'entraînera même pas d'économies à court terme et que les économies à long terme sont incertaines, c'est le moins qu'on puisse dire. Les capacités administratives et l'expérience interne des réseaux de la santé diminueront et toute innovation dans la gestion, qu'elle soit logistique, financière ou organisationnelle, deviendra la propriété intellectuelle de Medavie. Au lieu d'être développée et acquise

« par nous et pour nous », l'expérience présente et future sera cédée à l'entreprise par le gouvernement, ce qui affaiblira notre capacité à ramener un jour le travail à l'interne.

Sur une note plus optimiste, le gouvernement provincial a annoncé deux importantes améliorations aux lois et règlements qui profiteront aux travailleurs du Nouveau-Brunswick. Premièrement, il y aura de nouveaux règlements dans la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* destinés à prévenir la violence au travail. Le ministre compte les mettre en place d'ici le 28 avril 2018, à temps pour le Jour de deuil national. Deuxièmement, un projet de loi a été présenté à l'assemblée législative pour inclure l'arbitrage de première convention collective dans la *Loi sur les relations industrielles*. Ce changement, attendu depuis fort longtemps, aidera les syndicats nouvellement accrédités à obtenir une première convention collective équitable.

## **Île-du-Prince-Édouard**

L'Île-du-Prince-Édouard a tenu sa Rencontre annuelle de tous les présidents et présidentes le 1<sup>er</sup> décembre, à Charlottetown, et j'ai eu le plaisir d'y être avec le confrère Charles. Les sections locales de l'Î.-P.-É se préparent à passer une année très occupée. En effet, en 2018, la majorité de nos conventions collectives seront à renégocier. Les leaders des sections locales de l'Île nous ont parlé d'un large éventail d'enjeux. Malheureusement, la violence en milieu de travail est en hausse et les employeurs ne font pas ce qu'il faut pour l'empêcher. En outre, la charge de travail de nos membres augmente, car les gouvernements ne veulent pas hausser le financement des services publics malgré des besoins croissants.

Sur une note plus positive, nous avons pu repousser une politique punitive de gestion de l'absentéisme dans le secteur de la santé et nous avons travaillé à faire mettre en place une politique qui aide les travailleuses et travailleurs quand ils sont malades et facilite leur retour au travail. Nous espérons que cette approche servira d'exemple dans d'autres secteurs.

## **Québec**

Les élections municipales au Québec nous ont offert quelques surprises, la plus réjouissante étant la victoire d'une équipe progressiste à Montréal. La première femme élue mairesse de Montréal, Valérie Plante, avec les conseillers de Projet Montréal, offrent une lueur d'espoir aux membres des sections locales 301 (cols bleus) et 429 (cols blancs), mais aussi à ceux qui travaillent pour la Société de transport de Montréal, dans les sections locales 1983 et 2850. En effet, les nouveaux élus croient fortement en l'expertise interne et le développement du transport en commun.

Une autre bonne nouvelle dans le secteur municipal: nous avons accueilli officiellement près de mille nouveaux membres, employés de la ville de Gatineau, quand la section locale 5400 a obtenu son accréditation pour les représenter. Bienvenue chez nous!

Les cols bleus de Laval, membres de la section locale 4545 ont entrepris des moyens de pression, incluant une grève de temps supplémentaire, pour s'opposer fermement aux demandes de concessions de l'employeur à la table de négociation.

Le gouvernement du Québec a tardé à emboîter le pas pour bonifier le Régime de rentes du Québec comme l'a fait le gouvernement fédéral pour le Régime de pensions du Canada. Mais grâce aux pressions du mouvement syndical, c'est enfin chose faite et nous pouvons saluer cette décision qui profitera à des centaines de milliers de futurs retraités.

Le SCFP était à la Cour suprême du Canada le jour de l'Halloween pour plaider l'inconstitutionnalité des amendements apportés à la Loi sur l'équité salariale en 2009. Cette réforme des Libéraux prive les salariées d'un réel droit au maintien de l'équité salariale. Le SCFP, avec d'autres alliés syndicaux et groupes communautaires, avait obtenu gain de cause en Cour d'appel en octobre 2016 dans ce litige. Nous attendons maintenant la décision de la Cour suprême qui aura des répercussions importantes dans tout le Canada.

## **Ontario**

Devant l'absence de leadership du gouvernement, le SCFP-Ontario a loué une grande roulotte hivernisée pour que les bénévoles qui travaillent à sauver des vies au site de prévention des surdoses du parc Moss à Toronto puissent continuer de faire leur travail au chaud.

Le SCFP-Ontario a accepté de payer pour la roulotte parce que la tente fournie par le gouvernement provincial ne respectait pas les règlements en matière de prévention des incendies. Depuis le 12 août 2017, un collectif de plus de 170 bénévoles a monté, puis démonté des tentes dans le parc Moss. Pendant les 100 premiers jours, la société de prévention des surdoses de Toronto (Toronto Overdose Prevention Society ou TOPS) a supervisé 2 611 injections et a prévenu 106 empoisonnements ou surdoses de drogues.

Grâce aux travailleuses et travailleurs des soins de longue durée du SCFP en Ontario, les personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée se rapprochent d'un nombre minimum de quatre heures de soins directs par jour. La loi 33, *Loi sur le temps alloué aux soins*, a été adoptée en deuxième lecture grâce à l'appui de tous les partis à un projet de loi émanant d'un député du NPD qui vise à inscrire dans la loi les normes de soins minimums.

Présentement, en Ontario, les seules garanties prévues par la loi sont la présence d'une infirmière ou d'un infirmier sur place 24 heures sur 24 et deux bains par semaine. Les membres du secteur des soins de longue durée du SCFP-Ontario font campagne en faveur de changements depuis de nombreuses années en organisant des rassemblements communautaires et des ventes de pâtisseries et en bâtissant des

coalitions avec des groupes de familles. Ensemble, ils ont recueilli près de 70 000 signatures en faveur du projet de loi et ont favorisé l'envoi d'au moins 5 000 lettres aux députés pour leur demander de voter en faveur de la loi.

La consœur Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario, a mené cette lutte et participé à la rédaction du projet de loi. La bataille n'est pas terminée, car nous devons veiller à ce que le gouvernement agisse rapidement pour lui faire franchir la dernière lecture et en assurer l'adoption.

J'ai eu le plaisir de prendre la parole à une rencontre des travailleuses et travailleurs de l'éducation le 11 novembre. Les membres du secteur des conseils scolaires se réunissaient pour discuter de la création d'un conseil de syndicats qui représentera plus de 55 000 membres dans des négociations centralisées. Depuis 2008, les travailleuses et travailleurs des conseils scolaires de l'Ontario négocient volontairement une entente centrale. Plus tôt cette année, le gouvernement ontarien a légiféré sur les négociations centralisées et il faut maintenant une nouvelle structure pour les membres du SCFP.

Pendant la journée, les délégués ont discuté de règlements et d'un budget pour le nouveau Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario. Bien qu'il n'y ait pas eu d'unanimité, l'appui dépassait 80 %. Le Conseil exécutif national sera invité à approuver les règlements et à accorder une charte à ce nouveau Conseil des syndicats. Les membres de l'exécutif seront élus au début de la nouvelle année et le CSCSO commencera à se préparer aux négociations de 2019.

Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) du SCFP poursuit sa campagne d'appui aux demandes des 27 000 membres du groupe des hôpitaux. Ils veulent entre autres que des mesures concrètes soient prises pour prévenir la violence perpétrée par des patients et des membres de leurs familles contre le personnel. Des publicités à la radio, à la télévision et dans les médias sociaux, des conférences de presse tenues par des employés blessés dans des agressions au travail, la publication d'une importante étude menée en collaboration avec une université et l'intensification des moyens d'action par ses membres sont toujours en cours.

Le syndicat a accueilli avec plaisir la déclaration du ministre de la Santé qui, lorsqu'on lui a posé dernièrement en chambre une question sur les négociations et sur la violence dans le secteur hospitalier, a laissé entendre que le gouvernement investirait pour rendre le milieu de travail plus sécuritaire si on le lui demandait.

Le CSHO-SCFP demande au gouvernement provincial de modifier la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et la *Loi sur les hôpitaux publics* pour protéger les employés qui dénoncent la violence au travail. Ces modifications proposées sont nécessaires, selon le syndicat, surtout après que la Régie régionale de la santé de North Bay eut congédié, en 2016, une infirmière qui avait dénoncé le problème généralisé de violence au travail.

Je tiens à féliciter les consœurs Yolanda McLean et Carrie Lynn Poole-Cotnam, qui ont toutes deux reçu des prix au dernier congrès de la Fédération du travail de l'Ontario.

La consœur McLean a reçu le prix Cliff-Pilkey pour sa contribution exceptionnelle au mouvement syndical. Dans ses rôles de deuxième vice-présidente du SCFP-Ontario, de vice-présidente de la diversité du SCFP national, de présidente de la Coalition of Black Trade Unionist Canada et de membre de l'exécutif de CBTU International, Yolanda s'est consacrée à rendre le mouvement syndical plus inclusif, pour permettre à tous les travailleurs et travailleuses de se faire entendre.

Quant à la consœur Poole-Cotnam, on lui a décerné le prix Olivia Chow Child Care Champion pour son travail de présidente du secteur des services sociaux de l'Ontario du SCFP, de trésorière de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services d'éducation à l'enfance, de membre de la *Equal Pay Coalition* et de militante anti-pauvreté. Carrie Lynn sait que des services de garde à l'enfance publics et à coût abordable sont essentiels pour éliminer l'écart salarial et pour sortir les familles de la pauvreté. Elle combine donc son travail de défense des services de garde à l'enfance à sa lutte pour éliminer l'écart salarial qui existe en Ontario.

## **Manitoba**

La restructuration dans le secteur de la santé a commencé à avoir des effets sur nos membres de la régie régionale de la santé de Winnipeg, avec l'abolition de centaines de postes. Nos membres sont frustrés et inquiets et le SCFP continue à protéger leurs droits pendant le processus. Nous nous opposons aussi aux changements annoncés dans le régime de retraite des soins de santé primaires (*Primary health care pension plan* ou *PHEPP*) qui réduisent le droit des nouveaux participants à la retraite anticipée par rapport à celui des participants existants.

Notre nouvelle section locale régionale de la santé, la section locale 204, a tenu des élections à sa première assemblée générale des membres cet automne. Nous collaborons toujours avec d'autres syndicats pour éviter les votes de représentation prévus dans la loi 29, mais nous nous préparons aussi à la possibilité qu'ils aient lieu.

Nous luttons toujours contre la loi 28 sur le contrôle des salaires, *Loi sur la viabilité des services publics*, qui fixe les taux de rémunération dans le secteur public pour les quatre prochaines années. La loi, adoptée en juin, n'est pas encore promulguée et nous entreprendrons une contestation judiciaire pour qu'elle ne le soit jamais.

Entre-temps, les 26 syndicats concernés dans la province se sont entendus pour refuser toute convention collective qui tenterait d'imposer un règlement avec les salaires prévus par la loi.

À la fin novembre, le discours du Trône du premier ministre Pallister annonçait encore davantage de privatisation et de réduction des services publics. Ayant déjà mis en œuvre des projets d'écoles en PPP à Winnipeg et Brandon et éliminé les lois sur la transparence et la reddition de comptes pour les partenariats public-privé, le gouvernement a signalé son intention d'avoir recours à la privatisation et aux obligations à impact social dans les secteurs de la garde à l'enfance et de la protection

de l'enfance. Le SCFP-Manitoba fait connaître son opposition à ces propositions et continue à collaborer avec des coalitions communautaires pour protéger et améliorer les services publics dans la province.

## **Saskatchewan**

Le gouvernement provincial fait toujours face à l'opposition de l'ensemble du mouvement syndical. À la mi-octobre, les membres de la FIOE à la SaskPower ont été les premiers travailleurs du secteur public à recevoir la proposition de concessions salariales de 3,5 % du gouvernement – et ils l'ont rejetée à une écrasante majorité. Ce vote a obligé le ministre des Finances à avouer que la réalisation d'économies par les négociations dans le secteur public « ne semblait pas prometteuse » et a exacerbé l'opposition des syndicats du secteur public au programme d'austérité du gouvernement. Celui-ci avait déjà reculé face à la réaction du public lorsqu'il avait décidé de réduire le financement des bibliothèques. Il avait aussi renoncé aux compressions prévues dans les agences de services sociaux et à une loi qui aurait facilité la privatisation des sociétés d'État.

La plupart des membres des services publics de la province, dont les 13 000 du secteur de la santé, sont en négociation. La section locale 5430 continue de faire preuve de leadership à la table de négociation en résistant aux concessions proposées. En même temps, ses membres sont aux prises avec la réorganisation à grande échelle de leurs milieux de travail. En effet, la province veut mettre en place une seule régie provinciale de la santé, ce qui pourrait entraîner des votes de représentation.

En pleine année scolaire, nos membres du secteur de l'éducation constatent les effets des compressions dans le financement provincial. Certaines divisions scolaires subissent des mises à pied et une réduction du nombre d'heures de travail et, dans bien des cas, le personnel en congé n'est tout simplement pas remplacé. Cette situation entraîne probablement une hausse de la violence au travail, car les élèves peinent à s'adapter aux changements causés par la baisse de financement.

Le SCFP-Saskatchewan continue à mobiliser ses membres contre les programmes du gouvernement. Il a organisé des manifestations et des moyens d'action efficaces avec des groupes communautaires et des coalitions tout au long de l'année dans la province.

## **Alberta**

L'économie de l'Alberta s'améliore toujours et les économistes prédisent que sa croissance dépassera celles de toutes les autres provinces en 2018. Et même si le milieu des affaires critique l'augmentation du salaire minimum sous prétexte qu'elle nuira à l'industrie du tourisme de la province, les ventes des restaurants ont atteint des sommets record au cours de l'été. Le salaire minimum devrait être de 15 \$ l'heure en octobre 2018.

Des élections municipales ont eu lieu partout en Alberta en octobre et les membres du SCFP ont collaboré avec leurs conseils régionaux et du travail à soutenir les candidates et candidats progressistes dans les municipalités de toute la province.

Malgré les efforts concertés déployés par les forces conservatrices pour battre le maire de Calgary Naheed Nenshi et plusieurs membres progressistes du conseil municipal, ceux-ci ont été facilement réélus – avec l'aide de membres du SCFP. Le maire Don Iveson a été réélu à Edmonton et, ailleurs dans la province, des membres du personnel du SCFP à la retraite ont aussi été réélus, dont Bruce McLeod comme maire du Village d'Acme et Dianne Wyntjes comme conseillère municipale de Red Deer.

## **Colombie-Britannique**

Les membres du SCFP de la C.-B. et de tout le pays ont pleuré la perte de trois travailleurs qui ont perdu la vie dans un tragique accident du travail survenu à la ville de Fernie. Deux des victimes de Fernie étaient membres du SCFP : l'ingénieur en chef des installations Wayne Hornquist, membre de la section locale 2093 (Ville de Fernie), et le directeur des services des loisirs Lloyd Smith, qui était aussi ambulancier paramédical (qui n'était pas en service au moment du drame), membre de la section locale 873 (ambulanciers paramédicaux). La troisième victime était un entrepreneur, Jason Podloski, de Turner Valley, en Alberta. Tous trois sont morts en effectuant des réparations d'urgence à l'usine de réfrigération d'un aréna communautaire. Nous offrons nos plus sincères condoléances à leurs familles, amis et collègues, ainsi qu'à toute la communauté de Fernie.

Après le lock-out de 128 jours à la Croix bleue du Pacifique, la section locale 1816 du SCFP et le SCFP-C.-B. ont joint leurs forces pour faire élire des membres progressistes au conseil à la prochaine assemblée générale annuelle de la société d'assurance-santé. Jusqu'à maintenant, sept candidates et candidats provenant du milieu syndical et du milieu communautaire se sont présentés au conseil d'administration de la Croix bleue du Pacifique. Le PDG et architecte du lock-out a récemment pris sa retraite sans préavis. Le moment est donc propice à un changement au sein du conseil pour influencer le style de gestion de cette organisation.

Dans ce que l'on peut qualifier de première, l'Association de négociation des services sociaux communautaires (*Community Social Services Bargaining Association* ou *CSSBA*) collabore avec l'Association des employeurs des services sociaux communautaires (*Community Social Services Employers' Association* ou *CSSEA*) pour étudier l'ampleur du travail précaire dans le secteur. Les membres du SCFP sont invités à partager leurs réflexions et leur expérience dans cet important dossier.

Ce sondage est le résultat du travail accompli par le comité sur le travail précaire, un comité syndicat-employeur dont le but est d'examiner les effets de la précarité et de l'emploi à temps partiel et occasionnel sur les employés, et la continuité des soins dans le secteur.

Le ministre de la Santé Adrian Dix a annoncé que le nouveau gouvernement planifie de créer une unité de négociation autonome pour les 3 700 ambulanciers et répartiteurs de la province. C'est une bonne nouvelle pour les membres de la section locale 873 qui avaient été transférés à l'Association de négociation des installations en 2010. La création d'un processus de négociation indépendant reconnaît la nature particulière des services offerts par les ambulanciers paramédicaux dans le système de soins de santé de la province.

Les dispositions relatives au dividende de stabilité économique (*Economic Stability Dividend* ou *ESD*) incluses dans les conventions collectives régissant plus de 250 000 travailleurs du secteur public fourniront une hausse additionnelle de 0,4 % à compter de février 2018. Cette modeste augmentation est basée sur la croissance économique pour 2016 et entrera en vigueur à la première période de paie de février 2018. Elle s'ajoute à toute augmentation déjà négociée dans les conventions collectives de 2014-2019.

### **Transport aérien**

Nous sommes ravis d'accueillir les agents de bord des Lignes aériennes Flair dans nos rangs grandissants d'employés du transport aérien. Félicitations aux 101 agents de bord de Flair. Ils profiteront dorénavant de la solide représentation et de la vaste gamme de ressources que peut offrir le SCFP aux plus de 12 000 membres d'équipage de cabine de dix transporteurs aériens d'un bout à l'autre du pays.

Nous n'avons pas eu de bonnes nouvelles cet automne dans le dossier de la sécurité aérienne. En effet, le ministre des Transports Marc Garneau a refusé de revenir sur les changements apportés au ratio passager-agent de bord adoptés par les conservateurs. La Division du transport aérien est aussi inquiète que le gouvernement libéral ait décidé de permettre d'apporter en cabine des petits couteaux dont la lame ne dépasse pas six centimètres. La sécurité dans le transport aérien n'est clairement pas une priorité de ce gouvernement.

### **Syndicat des employées et employés d'hôpitaux (SEH)**

Le SEH a organisé une conférence de deux jours pour les jeunes travailleurs à la mi-novembre. Les délégués ont écouté la députée de North Vancouver-Lonsdale Bowinn Ma, qui a raconté son expérience et incité les jeunes du SEH à jouer un rôle actif et à provoquer le changement au travail et dans la société.

Ma a parlé de l'importance de la participation à la vie politique. Elle-même a activement fait campagne contre la loi C-51, une loi anti-terroriste controversée du règne Harper, qui menace le droit à la vie privée et les droits et libertés des Canadiens.

À la conférence, les participants – dont plusieurs assistaient à leur première activité syndicale – ont parlé des barrières qui les empêchent de jouer un rôle plus actif au syndicat. Ils ont suivi des ateliers où ils ont appris à se servir d'outils pour mener des campagnes efficaces, comme « *Care Can't Wait* », « Un salaire de subsistance » et la lutte pour un salaire minimum à 15 \$. Et ils ont appris quelques stratégies d'organisation qu'ils pourront appliquer à leurs milieux de travail respectifs.

Après la publication d'un rapport sur l'hôpital général régional de Nanaimo où règne un climat d'intimidation et de représailles, le SEH exige que la direction de l'hôpital et la régie régionale de la santé prennent des mesures immédiates et concrètes pour améliorer les conditions des travailleurs et celles des patients.

Les membres du SEH luttent quotidiennement contre le manque de personnel, les lourdes charges de travail et la réorganisation chronique, devenue endémique dans toutes les activités hospitalières.

L'évaluation de la culture du milieu de travail, menée par l'expert-conseil indépendant Vector Group, dresse une image troublante d'une « hiérarchie de commandement et de contrôle qui va du haut vers le bas et qui est indûment rigoureuse » et qui a créé une atmosphère de peur et de méfiance dans tout l'hôpital.

Le SEH demandera la tenue d'une réunion d'urgence avec les dirigeants de la régie de la santé et la direction de l'hôpital. Le syndicat, avec ses membres de l'hôpital, déterminera les mesures à prendre pour créer un milieu de travail où le personnel est apprécié et respecté pour sa contribution à l'équipe de santé.

### **Rapport sur le recrutement**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2017, nos efforts de recrutement ont permis d'accueillir de nouveaux membres et de protéger notre effectif. La nouvelle unité la plus importante représente les employés de la Ville de Gatineau.

Dans l'ensemble du pays, nous avons syndiqué 19 membres du secteur des soins de longue durée, 221 des services sociaux, 22 du transport, 14 de divers autres groupes et 973 des municipalités. Ces 1 248 nouveaux membres de la famille du SCFP sont répartis dans huit unités de négociation. Nous avons aussi protégé 423 membres des services sociaux dans quatre unités de négociation.

Nous participons présentement à 52 campagnes actives qui, si elles réussissent, permettront à 10 303 nouveaux membres de se joindre au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 11 projets visant 498 nouveaux membres qui attendent la tenue de votes d'accréditation et 116 membres existants qui doivent être protégés. Trois projets de restructuration sont en cours pour protéger 1 984 membres existants. S'ils réussissent, nous pourrions accueillir 1 936 nouveaux membres.

Nos efforts de recrutement chez les agents de bord de WestJet continuent à prendre de l'ampleur et nous sommes impatients de présenter notre demande d'accréditation à la Commission canadienne des relations de travail. En outre, un vote des employés de la GRC, pour qui nous avons demandé une accréditation, aura lieu au tout début de 2018.

### **In memoriam et notes personnelles**

#### **Messages de condoléances**

J'offre mes sincères condoléances aux familles des membres, retraités et membres du personnel du SCFP suivants qui sont décédés ou qui ont perdu un être cher au cours de la période visée par le présent rapport.

#### **Membres**

- Wayne Hornquist Membre de la section locale 2093 – Colombie-Britannique
- Lloyd Smith Membre de la section locale 873 – Colombie-Britannique
- Mike Dick Membre de la section locale 1764 – Ontario
- Gwen Thompson Membre de la section locale 1989 – Ontario
- Susana Pelusi Membre de la section locale 1989 – Ontario
- Laurie Wiley Membre de la section locale 1989 – Ontario
- Robert Boulet Membre de la section locale 301 – Québec
- Donna Smith Hooper Membre de la section locale 5050 – Nouvelle-Écosse
- Lorna Tollman Membre de la section locale 2545 – Alberta

#### **Membres du personnel**

- Jeff Lawson Conseiller syndical – Bureau régional, Colombie-Britannique
- Jean-Marc Bézaire Conseiller syndical – Bureau d'Ottawa – Ontario

## Membres du personnel à la retraite

- Marie-Anne Churchill    Commis dactylo – Bureau de Windsor
- Shirley Montgomery    Secrétaire – Bureau régional, Colombie-Britannique
- James Beattie            Conseiller syndical – Bureau de Hamilton
- Dorothy Olson            Secrétaire – Bureau régional, Saskatchewan
- Kealey Cummings        Secrétaire-trésorier national – Bureau national

## Conclusion

Je tiens à vous remercier toutes et tous, membres, militants, leaders et membres du personnel, pour votre dévouement et pour tout le travail accompli en 2017. Ensemble, nous faisons en sorte que les membres du SCFP, et tous les Canadiens, se fassent entendre haut et fort sur des enjeux d'importance pour les travailleurs.

Je veux également souligner les activités communautaires et de bienfaisance auxquelles ont participé beaucoup de nos sections locales, conseils et divisions tout au long de l'année, mais surtout pendant ce qui devrait être une saison festive et qui, pour trop de gens, ne l'est tout simplement pas. Que ce soit en offrant des paniers de Noël, des dîners ou des cadeaux directement aux familles dans le besoin ou en fournissant du financement aux organisations communautaires qui le font, vous semez la joie. Si le SCFP fait si étroitement partie des communautés dans lesquelles nous offrons des services, c'est grâce au leadership de nos sections locales.

Avec la saison des fêtes qui approche, j'espère que vous passerez du temps avec vos amis et vos êtres chers. Je souhaite à tous les membres de la famille du SCFP de joyeuses fêtes et une merveilleuse année 2018.

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:fb/sec